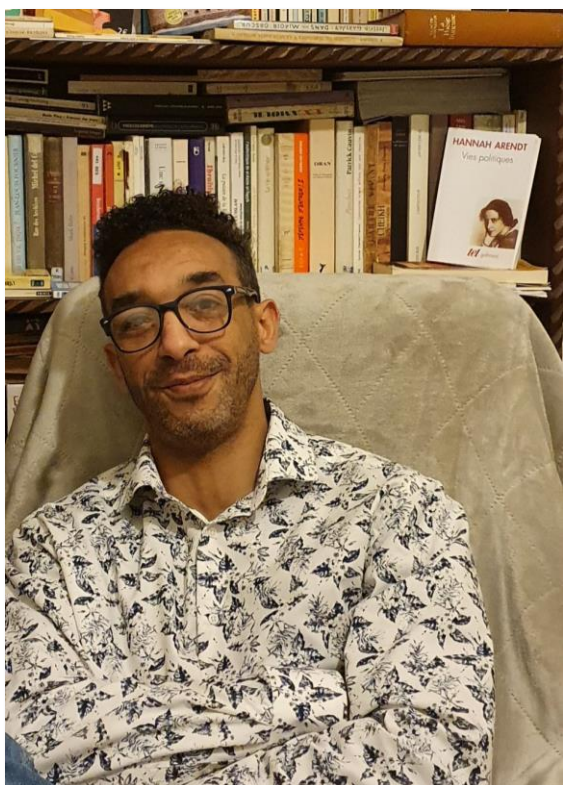


Cas comme Camille : un court métrage pour aborder le sujet de l'illettrisme et lutter contre les idées reçues.

Trois questions à son réalisateur Taoufik Rouabhi



Entretien avec Taoufik Rouabhi, éducateur, auteur du film « Cas comme Camille »

Comment avez-vous « découvert » le sujet de l'illettrisme ?

J'ai découvert cette problématique de l'illettrisme dans le cadre de mon travail.



Je tiens à dire qu'avant de vivre cette situation, analphabétisme et illettrisme était indistinctement assimilés dans mon imaginaire. Or cette situation m'a fait voir une autre réalité.

J'étais travailleur social dans un foyer d'hébergement d'urgence. Un soir, un résident s'est fait remarquer en en se disputant avec les autres résidents à propos d'un paquet de bonbons qu'on lui avait caché pour plaisanter. L'homme d'une quarantaine d'années n'a pas pu fermer l'œil de la nuit suite à cet événement. Cela m'a interpellé. Comment

peut-on se mettre dans un état pareil pour des friandises ? Après discussion avec cette personne, je me suis rendu compte que l'enjeu pour elle était tout autre. En effet, le résident en question était illettré et il se servait de ces bonbons pour se repérer dans le métro, notamment pour aller travailler. **Il les égrenait dans sa poche pour compter le nombre de stations de métro le séparant de son lieu de travail.** C'était en quelque sorte son GPS. Sans cela, sa vie s'arrêterait : plus de travail, plus de déplacements possibles.

Vous avez choisi avec votre film de proposer un portrait de jeune femme « empêchée » dans sa vie quotidienne, professionnelle car elle n'est pas à l'aise avec les compétences de base : elle a du mal à lire un menu au restaurant, à remplir une fiche de suivi dans son métier, etc. Elle cherche à cacher son problème, même à ses plus proches : à vos yeux, reste-t-il encore beaucoup d'idées reçues sur cette question de l'illettrisme ?

Les idées reçues sur ce public traduisent l'importance de notre relation à l'autre. Les personnes illettrées peuvent être « victimes » du regard que nous portons sur elles. La honte de se faire humilier, l'absence ou le manque d'estime de soi, la peur de dire ses idées, la perte de l'autonomie sont aussi des conséquences de nos jugements trop hâtifs. Or il suffirait de ne pas juger hâtivement ceux qui nous sont différents pour vraiment les découvrir, comprendre ce à quoi ils sont confrontés.

Une personne illettrée peut avoir des difficultés à exprimer ses idées, ses pensées par manque de mots et de confiance. Mais cela ne signifie nullement qu'elle n'a pas d'idées. Toute personne illettrée possède un capital de savoir-faire, qu'elle utilise comme stratégie de contournement pour déjouer une situation. Dans le film, Camille montre son savoir-faire au quotidien pour face aux obstacles de la vie, sans aucune compétence de savoir de base ; à savoir lire, écrire, compter. Avec l'art de le dissimuler.



Chaque citoyen peut s'impliquer dans la lutte contre l'illettrisme. Il est question de responsabilité et de solidarité. Pour cela, commençons par changer notre regard sur les personnes illettrées. C'est parce que ce sujet reste invisible qu'à travers ce film, j'ai voulu « donner à voir ».

Vous proposez aujourd'hui de partager votre film comme outil de débat, de sensibilisation. Qu'espérez-vous avec cette diffusion ?

Mon postulat de départ est qu'on ne change pas les mentalités et les comportements seulement en faisant passer des messages. Parfois les discours ne suffisent pas. Il faut savoir bousculer les habitudes, analyser les faits et proposer une nouvelle perspective. Ainsi, si j'ai choisi le cinéma, c'est pour soulever des questions et réfléchir ensemble.

Chaque situation d'illettrisme est différente mais tous les illettrés ont le droit au savoir et à la culture. Les pratiques d'apprentissage et les méthodes d'accompagnement doivent répondre aux besoins de chaque personne, **d'où l'importance d'établir une relation de confiance pour mieux saisir les besoins et les envies souvent non formulés.** Le besoin de savoirs de base ne doit pas occulter le droit à la culture et à la vie sociale. Chaque personne illettrée a des domaines, des centres d'intérêt qui suscitent chez elle le désir d'apprendre.



Il n'y a pas d'un côté ceux qui sont motivés et ceux qui ne le sont pas, des personnes illettrées à prendre en charge et d'autres pour qui il est trop tard. Toute personne illettrée est capable d'apprendre. Il faut faire mieux connaître les actions qui sont adaptées en fonction des besoins de chacun.

Taoufik Rouabhi



Court métrage "Cas comme Camille"
Un film de Taoufik Rouabhi

EN SAVOIR PLUS

Le film « Cas comme Camille » est proposé, avec l'accord de son auteur, sur la chaîne YouTube du Groupement d'Intérêt Public Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI). Il peut être utilisé comme support de sensibilisation, de débat, d'échange, par exemple dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme.

[Pour voir ce film et lire la note de l'auteur](#)

Pour toute question relative à son usage : contact@anlci.gouv.fr / 04 37 37 16 80

Lien direct vers ce court métrage – [cliquez ici](#)